

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **110 (1974)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1172
30

Montreux, le 11 octobre 1974

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro : bulletin d'inscription au Congrès SPR



ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES

Photo Doris Vogt.

L'enseignement moderne passe par Kümmerly + Frey

Une présence souhaitée en Suisse romande
avec un programme réputé.

Pour résoudre
vos problèmes,
nos nombreux instruments
et appareils de physique,
technique, chimie pour
les écoles primaires,
secondaires et
professionnelles.

Appareils pour expériences en
— électricité
— mécanique
— optique
— acoustique
— chimie

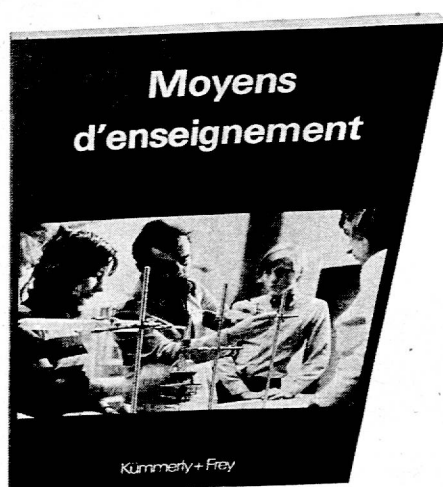


Turbine Pelton

Nos prestations ne se limitent
pas à la qualité et au délai de
livraison : nous assurons des
conseils et une information
individuelle grâce à notre
Service clientèle.

Ce matériel est présenté à notre
exposition permanente à Berne
(Lu-Ve 0800-1200 1400-1700)

L'enseignement moderne
passe par Kümmerly + Frey



Bon pour un catalogue

Nous vous offrons gratuite-
ment notre nouveau cata-
logue. 80 pages illustrées

Je désire :

☐

un exemplaire qui me
sera adressé par la
poste

☐

un exemplaire que me
remettra personnellement
M. Christin

☐

un exemplaire qui me
sera remis lors de
ma visite à Berne

Veuillez marquer d'une X ce qui convient.

Nom :

Prénom :

Nom de l'école :

Numéro postal :

Localité :

Adresse de l'école :

Kümmerly + Frey

Hallerstrasse 10, 3001 Berne
Téléphone 031 / 24 06 66/67

Physique, Chimie, Moyens audiovisuels,
Biologie, Géographie, Géologie, Histoire

Sommaire

Attention : dans ce numéro, vous trouverez le bulletin d'inscription au Congrès SPR 1974.

EDITORIAL

L'enseignement en Suisse 705

COMITÉ CENTRAL

Séance du 28 septembre 707

VAUD

Changements d'adresses 708

Programme AVEPS 708

Maitresses enfantines 708

Université populaire de Lausanne 709

Exposition 709

GENÈVE

Des noyaux qui risquent d'amener des pépins 709

SPG, assurances 710

Ce ne sont pas toujours les bons qui s'en vont les premiers 710

Une grave décision 710

Questions saugrenues 710

NEUCHÂTEL

Comité central 711

JURA

Au comité SPJ 712

A propos d'un boycott scolaire 712

Mathématique 713

Cours de gymnastique 713

Rencontre de chant choral 713

FRIBOURG

L'école en crise ? 714

Brevets 715

VALAIS

A un collègue 716

DIVERS

En Suisse romande, au cinéma 716

Service de placements SPR 717

Gymnastique respiratoire 717

Centre international de formation européenne 718

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 379.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 30.— ; étranger Fr. 40.—

Editorial

L'enseignement en Suisse

C'est sous ce titre que paraît une tentative de synthèse que publie le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation sous les signatures de MM. Egger et Blanc, respectivement directeur et directeur adjoint de cette institution.

Publié à Genève en juillet dernier, on trouve dans ce document une foule de renseignements sur l'organisation de l'enseignement dans notre pays : données statistiques et économiques, évolution, bases juridiques fédérales, cantonales et communales, description des divers ordres d'enseignement, considérations sur les enseignants, leur formation, leur perfectionnement, les réformes, etc.

Quelques chapitres, voire quelques constatations faites me paraissent devoir être relevés et je vous livre quelques extraits commentés, en vrac, sans souci de valeur ni d'exhaustivité.

Structures et tendances

Les 38 semaines d'école par année (concordat) deviennent réalité. La semaine de cinq jours se répand rapidement comme d'ailleurs la norme de 45 minutes pour valeur de la leçon. La coéducation des filles et des garçons progresse...

Education préscolaire

On constate une progression générale dans toute la Suisse bien que les statuts dans l'organisation, la conception et la reconnaissance officielle de ces classes diffèrent encore trop. Le 95 % des enfants de 5 ans fréquentent un jardin d'enfants dans les grandes agglomérations.

Enseignement primaire

Définition : « Enseignement dispensé dès la première année de la scolarité obligatoire, à tous les enfants, par des maîtres généralistes. »

Durée : 3 ans, 1 canton (VD)

4 ans, 2 cantons (BS et BE)

5 ans, 5 cantons (AG, BL, NE, SH, TI)

6 ans, 17 cantons restants

Tout cela ne vous rappelle-t-il pas un certain rapport sur les structures romandes...

Les enseignants

Formation : « Chaque canton étant compétent pour fixer les conditions d'obtention des brevets d'enseignement, celles-ci varient beaucoup d'un canton à l'autre. »

Avec écoles normales de 4 ou 5 ans : la grande majorité des cantons.

Avec baccalauréat et formation professionnelle : 4 cantons.

Perfectionnement : passage progressif, ces dix dernières années des associations spécialisées aux organisations officielles.

Participation : reconnaissance du principe de consultation et de représentation. Dans certains cantons, cette participation irait jusqu'à la congestion dans les domaines d'organisation scolaire. On ne connaît malheureusement pas ce ou ces paradis.

Quelques éléments statistiques (1972-1973)

Enseignement primaire : 526 000 élèves

Ens. secondaire 1^{er} cycle : 300 000 élèves

Enseignement préscolaire : 110 000 élèves pour 2 ans (4 à 6 ans)

Enseignement privé : 70 000 élèves

Coût moyen de l'enseignement : 1/4 de toutes les dépenses.

Au travers de cette brochure, on appréhende mieux la mosaïque de nos systèmes scolaires et l'on comprend plus aisément la lenteur de certaines tentatives en matière de coordination.

F. Bourquin.

33^e CONGRES SPR 1974

L'ECOLE: PERSPECTIVES NOUVELLES

IL EST TEMPS DE VOUS INSCRIRE !

Il est même grand temps de saisir votre stylo et de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. Au préalable, voici encore quelques détails pratiques.

Tout d'abord, n'oubliez pas votre rapport : « Ecole, perspectives nouvelles ».

Lieu du congrès : Salle des Fêtes de Thônex, près Genève.

Pour s'y rendre

Vous êtes en voiture ? Sortez de l'autoroute, prenez la direction Genève centre, traversez le pont du Mont-Blanc, prenez la direction Annemasse-Chamonix (attention, évitez l'embranchement Evian) suivez le tram N° 12 et tournez à gauche juste avant la douane. Possibilités de stationnement sur place (mais limitées).

Vous arrivez par le train ? (de toutes provenances à 8 h. 43). Transport Gare de Genève-Thônex assuré par des cars.

Logement

Un conseil aux collègues qui viennent de loin : Pensez à la possibilité de logement chez l'habitant (en l'occurrence chez l'enseignant) et venez à Genève vendredi soir déjà.

Pour la nuit du 9 au 10 novembre : chambres à Fr. 25.—, 35.—, 45.—, 55.— par personne (petit déjeuner compris). La réservation n'est valable qu'au moment de votre versement. Donc, faites vite !

(Pour tous renseignements complémentaires : téléphonez à la responsable « Logement » M^{me} Arlette NOTZ, 33, av. de Vaudagne, 1217 Meyrin, tél. (022) 41 18 88.)

Repas

Genevois comme il se doit, et composé de longeôle ou jambon, gratin, salade, glace, café, vin et service compris : Fr. 18.—.

Spectacle

Entre la séance de relevée et le début du spectacle, il y aura possibilité de manger sur place (repas froid, etc.).

Dès 20 h., variétés avec Denys SURDEZ, Pierre-André MARCHAND, Les QUIDAMS et Anne SYLVESTRE. Prix Fr. 10.—. Puis BAL.

N.B. : Les délégués recevront directement des instructions pour l'AD du 8.11.74.

Demandes de congé

Pour les collègues qui travaillent le samedi matin, les modalités sont à examiner avec la SP concernée. Pour les Genevois, la SPG se charge de la demande de congé après réception du bulletin d'inscription au congrès.

Bulletin d'inscription au 33^e Congrès de la SPR - Genève 1974

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Membre de la société pédagogique :

Participera à la séance officielle du 33^e Congrès de la SPR le **samedi 9 novembre 1974** à la Salle des Fêtes de Thônex dès 10 heures.

Participera au banquet (Fr. 18.—) ☐

Participera à la séance de relevée ☐

Participera au spectacle (Fr. 10.—) ☐

Demande qu'une chambre à Fr. lui soit réservée pour la nuit du . . . au . . . et du . . . au . . . novembre.

Demande (si possible) à être logé chez l'habitant ☐

Verse ce jour le montant de Fr. (repas, spectacle, chambre) au CCP 12-3621.

Date : _____

Signature : _____

Comité central SPR

Séance du samedi 28 septembre 1974

La quantité, la diversité et l'importance des différents points inscrits à l'ordre du jour motivent la convocation de notre exécutif le matin déjà. C'est donc à Genève et sous la présidence de Jean-Jacques Maspéro que se retrouveront la très grande majorité des membres du CC/SPR.

Informations générales et diverses

- Le comité central accepte avec regrets les démissions de deux de nos collègues : André-Georges Leresche, nommé inspecteur scolaire et Robert Loup, président de la SPF, section qui vient de se restructurer.
- En revanche, trois nouveaux collègues font leur apparition à l'exécutif et sont cordialement salués : Paul Dunner, nouveau président SPG, Alain Kunzi, nouveau président SPV et Claude Oberson, président par intérim de la SPF.
- Le secrétariat de la Conférence des chefs de départements de Suisse romande et du Tessin propose une rencontre à propos des problèmes de perfectionnement que nous avons posés en mai 1973... Il sera répondu favorablement à cette proposition.
- Les numéros impairs de l'« Educateur » seront dorénavant réalisés sous la direction de notre collègue Badoux en collaboration avec une équipe de maîtres. Cette équipe reste ouverte à tous ceux qui souhaiteraient y apporter leur contribution.
- Enfin le CC/SPR a appris, avec émotion, le décès de notre collègue Gustave Willemin.

Commission et congrès

Divers délégués de notre association rapportent à propos des manifestations de la CMOPE (Congrès de Singapour sur les pressions que peut subir l'enseignement) et de la FIAI (Congrès de Paris sur l'éducation permanente). Il est relevé, notamment en ce qui concerne la CMOPE, que notre association, malgré la modestie de ses effectifs, jouit d'une indiscutable considération sur le plan international.

La commission des affaires syndicales issue de la dernière assemblée des délégués devrait pouvoir se mettre au tra-

vail le plus vite possible. Appel est lancé aux sections qui n'ont pas encore désigné leurs délégués (2). A l'heure actuelle la composition de cet organe est la suivante :

SPG : Alain Denizot et Liliane Urben.

SPJ : J.-P. Boegli et Abel Babey.

SPN : G.-A. Monnier.

Concernant les stages de perfectionnement pédagogiques au Cameroun et au Zaïre que nous organisons avec le SLV au travers de la commission PEH, nous prions tous les collègues intéressés de s'adresser au bureau SPR voire, pour des renseignements supplémentaires, à Mlle Claudine Schafroth, Fernand Barbey ou André-Georges Leresche (SPV).

Consultations

Un certain nombre de consultations sont en cours ou le seront prochainement. Il s'agit notamment :

De la langue II (rapport de la commission Basset) paru dans l'« Educateur » N° 24/74 et dont le délai de consultation est pratiquement épuisé.

Du rapport de la commission fédérale pour la coordination de l'enseignement des langues vivantes dont la procédure passera par la KOSLO selon les usages en matière de consultation fédérale. Délai pour les sections SPR : fin janvier 1975.

De CIRCE II dans les domaines de l'écriture, des mathématiques (voir « Educateur » N° 25) et de l'éducation musicale (voir l'« Educateur » N° 31).

« Educateur »

Une nouvelle augmentation des prix interviendra au début du mois d'octobre. Elle est consécutive à l'augmentation de l'indice du coût de la vie et du papier. Le comité central étudie présentement l'ensemble de ce problème.

Comité central 1975-1979

Présidence

Notre collègue Jean-Jacques Maspéro accepte de reprendre la lourde tâche de président de notre association faitière. Qu'il en soit ici félicité et remercié. Rappelons qu'il appartient à l'assemblée des délégués de nommer le président SPR et les membres du comité central. Proposition lui sera faite dans ce sens.

A la suite de cette décision, le comité

central se penche longuement sur les modalités d'organisation de son travail pour le prochain exercice, notamment à la lumière des intentions nettement exprimées de créer une fois un secrétariat général permanent. En priorité, il s'agit d'aider et de décharger efficacement le président qui, soulignons-le en passant, bénéficie d'une large compréhension des autorités scolaires genevoises dans l'accomplissement de son mandat. Diverses mesures sont prises dans ce sens. Elles feront l'objet de publications au début de l'exercice suivant.

Comité central

La composition provisoire et officieuse de notre exécutif pour 1975/1979 est la suivante :

SPV : M. A. Kunzi, président
Mlle S. Ogay

. (vacant)

SPG : M. P. Dunner, président
M. R. Grob
Mlle Y. Rial

SPN : M. G. Bouquet, président
M. J.-P. Buri
M. Y. Demarta

SPJ : M. P. Jelmi, président
Mlle H. Wust

. (vacant)

SPF : M. C. Auberson, président par intérim
Mlle Y. Steihauer
M. B. Perritaz

SPVal : nouveau président, à désigner
M. M. Bagnoud
M. L. Vaudan

Membres permanents

M. Jean-Claude Badoux, rédacteur « Educateur ».

M. François Bourquin, rédacteur « Bulletin ».

M. André Rochat, trésorier.

Congrès

C'est notre collègue Rodolphe Grob, président de la commission d'organisation du congrès qui rapporte en la matière. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux premières pages de ce numéro.

Toutefois, relevons les quelques points essentiels suivants :

- 8000 rapports ont été envoyés à tous les abonnés de notre journal ;
- le congrès est une manifestation ouverte à tous les membres de la SPR même s'ils ne militent pas dans un comité ou une commission quelconques. Il est souvent nécessaire de rappeler cette donnée fondamentale ;
- les délégués SPR ainsi que les membres du CC seront invités à participer

à la réception du jeudi soir déjà. Les sections cantonales sont priées d'en envoyer la liste avant le 15 octobre à l'adresse habituelle de la commission :

- Case postale 208, 1217 Meyrin/GE ;
— les collègues jurassiens et valaisans sont priés, pour des questions d'horai-

re, d'arriver à Genève le vendredi soir déjà. Logement **sans frais** chez des collègues genevois ;

- quant aux congés nécessaires, vous voudrez bien vous référer aux avis de vos sections cantonales.

FB.

également fondées (tous les collègues intéressés ne peuvent se rendre sur place à cette période). Mais il fallait choisir : une date qui ne peut contenter tout le monde ou une annulation pure et simple !

IMPORTANT

L'annonce détaillée des cours paraîtra dans « Contact AVEPS » - « Educateur » - « Bulletin SVMS ».

Le programme général paraît également dans « Education physique » et « Bulletin officiel ».

Assurance possible auprès des directeurs des cours de ski. S'annoncer au plus tard 3 jours avant le cours.

L'AVEPS ne prend plus à sa charge le remboursement des frais de voyage (c'était le cas pour certains cours !).

Bon hiver à toutes et à tous.

Le chef technique :

B. Gueissaz.

Vaud

Changements d'adresses au sein du CC

Mlle Monique SCHAFROTH, Praz-Bérard, 1844 Villeneuve, tél. (021) 60 12 19.

M. Christian CORNAMUSAZ, Au Thésex, 1867 Antagnès, tél. (025) 7 36 19.

Programme des cours AVEPS

Hiver 1974-1975

1. Hockey sur glace.

Entraînement à Lausanne, novembre-décembre 1974, B. Gueissaz.

2. Hockey sur glace.

Tournoi AVEPS, lieu et date encore cherchés.

3. Hockey sur glace.

Matches équipe AVEPS, F. Montangero.

4. RAPPEL, hockey sur glace dans le cadre des cours de perfectionnement.

Villars, 30 novembre au 8 décembre, G.-Cl. Rochat.

5. Ski.

Mise en condition, Bretaye, décembre 1974, Y. Montangero.

6. Ski.

Coupe AVEPS, OEPI (pour maîtres), ski nordique : Le Brassus, 22 février, P.-A. Reymond ; ski alpin : Haute-Nendaz, 10-12 février, P. Blanchet.

7. Ski-famille (à l'étude).

Relâche février, région Bettmeralp, A. Bachmann.

8. RAPPEL, ski dans le cadre des cours de perfectionnement.

Haute-Nendaz, 10-12 février, P. Blanchet.

9. Ski-station.

Zermatt, du 31 mars au 6 avril, P.-A. Bichsel.

10. Ski-station.

St-Moritz, du 31 mars au 6 avril.

11. Ski-station.

Val-d'Isère, du 7 au 12 avril, J.-P. Paquier.

12. RAPPEL, ski J + S.

Cours de formation plus répétition. Voir programme de l'office cantonal J + S. Office cantonal J + S, rte Borde.

Essai : L'année passée, la coupe AVEPS-OEPI (une superbe channe en étain) de ski alpin n'a pu être attribuée.

Cause : Annulation de la course faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Tenant compte des nombreuses suggestions qui lui sont parvenues, l'AVEPS a programmé cette manifestation à Haute-Nendaz pendant le cours de relâche.

C'est un essai, car les oppositions sont

Tournoi de handball

Le mercredi 20 novembre 1974 dès 14 h., Pavillon des sports de Beaulieu à Lausanne.

Inscriptions par écrit et jusqu'au 10 novembre auprès de C. Golay, Châtelard 4, 1018 Lausanne, en précisant :

1. Le nom de l'équipe.
2. La couleur des maillots.
3. Les nom, prénom, adresse et N° tél. du chef d'équipe.

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

Chères collègues,

Voilà revenu le temps des retrouvailles ! C'est pourquoi nous vous convions à notre assemblée générale qui retrouvera son cadre habituel à savoir :

Salle du Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, 1^{er} étage, le mercredi 30 octobre à 14 h. 15.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de la présidente.
2. Rapport de la caissière et des vérificatrices.
- 3.A Nomination des vérificatrices.
- 3.B Nomination de deux membres au comité.

4. Message de nos invités.
5. Propositions individuelles *.
6. Partie récréative avec la participation de PIERRE ET MOUSSE BOULANGER
 - a) initiation des enfants à l'art poétique — discussion
 - b) récital.
7. Thé offert par votre association.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir nombreuses ce mercredi d'automne et nous vous adressons, chères collègues, nos cordiales salutations.

* Les propositions individuelles doivent nous être communiquées jusqu'au samedi 12 octobre.

Le Comité.

Université populaire de Lausanne

Les cours à l'Université populaire de Lausanne et dans les sections Vevey-Montreux, Yverdon, de La Côte, de La Broye vont reprendre

dès le 14 octobre 1974.

Les cours sont très variés et en grand

nombre, nous ne pouvons que vous recommander de les suivre.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Secrétariat de Lausanne, rue Pichard 12 (2^e étage), tél. (021) 22 43 48.

JK.

Rédactrice de la rubrique vaudoise : Mlle Josée KAMMERMAN
Route de Vevey 35, 1009 PULLY. Téléphone (021) 28 54 65

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages de ce numéro ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

Genève

Des noyaux qui risquent d'amener des pépins

L'« Educateur » N° 25 (6.9.74) a publié le **projet de programme romand de mathématique pour les degrés 5 et 6**. Plusieurs collègues nous ont fait part de leur inquiétude face à ce document.

Les remarques formulées portent principalement sur trois points :

- les « noyaux obligatoires » ;
- l'absence de l'avenue « ensembles et relations » ;
- un certain retour à l'arithmétique traditionnelle.

Noyaux obligatoires

Les notions faisant partie des **noyaux obligatoires** sont si accaparantes qu'elles

ne laisseraient que fort peu de temps à l'enseignant pour proposer aux élèves les **développements**, essentiels eux, à une véritable activité mathématique.

Les auteurs du projet vont parfois plus loin que le programme actuel en y ajoutant certaines notions enseignées actuellement en 7^e du cycle. A-t-on tenu compte du temps réservé à la mathématique dans le programme romand ?

Peut-on vraiment parler d'**objectifs** (cf l'éditorial de l'« Educateur » N° 25) quand le noyau est obligatoire et qu'il pousse la précision jusqu'à exiger « des multiplications telles que... », « des équations du type... ».

Exposition

Daniel Fluck

maître de classe supérieure à Gland
expose ses peintures
au

CENTRE DE RENCONTRES
DE LA SERINE
GLAND

(sortie de l'autoroute, 200 m, à droite)
Du 12 au 26 octobre

Heures d'ouverture :

Semaine : de 20 à 21 h.

Samedi et dimanche : de 14 à 17 h.

Ensembles et relations

Le programme genevois accorde une place privilégiée au développement du raisonnement logico-mathématique. Or, dans le programme qui nous est proposé, l'**avenue ensembles et relations** a disparu.

Certes, certaines notions de logique se retrouvent, mais diffuses, noyées dans les différents chapitres du projet. Ne faut-il pas craindre que, dans son souci de respecter le contrat, l'enseignant renonce à aborder ces questions au profit de celles, plus concrètes, des noyaux obligatoires.

Ainsi tout l'effort entrepris pour élargir le champ de l'arithmétique traditionnelle serait compromis. Le risque serait grand d'abandonner la généreuse intention de la mathématique moderne visant au développement général de la personnalité, de l'esprit de recherche et de systématisation ; on en reviendrait, insensiblement, à l'acquisition de certaines connaissances et à l'assimilation de techniques.

Arithmétique traditionnelle ?

De ce qui précède on comprendra aisément que certains collègues craignent un **retour à l'arithmétique traditionnelle**. Craintes d'autant plus justifiées que les fameux **noyaux obligatoires** se limitent généralement à l'**acquisition des techniques opératoires**.

Le projet de programme romand de mathématique pour les degrés 5 et 6 nous interpelle !

Nous souhaitons connaître votre opinion... et celle du Service de la recherche pédagogique qui, à Genève, est responsable de l'animation de l'expérience mathématique moderne.

Pour le comité,

P. Dunner.

SPG Assurances

Assurance « perte de gain en cas de maladie »

Nous informons nos membres qu'une commission paritaire chargée d'étudier un nouveau statut administratif pour le corps enseignant devrait être mise sur pied cet automne. Son travail a pour but de nous garantir, entre autres, des conditions financières en cas de maladie enfin dignes de notre contrat de travail. Nous espérons vivement que ce statut pourra être présenté rapidement et ratifié par nos magistrats. Mais pour l'instant des collègues atteints dans leur santé voient toujours leur traitement diminué de 50 % après trois mois d'inactivité déjà et supprimé au bout d'un an.

Le contrat d'assurance passé en 1967 entre la Mutuelle vaudoise et la SPG pour permettre à nos membres qui le désirent de garantir leur traitement à raison de 90 % pendant 3 ans contient une clause d'adaptation qui dit : « Si le Conseil d'Etat modifie ou supprime le

règlement concernant les prestations en cas de maladie à ses fonctionnaires de l'enseignement public, chaque partie a le droit de demander l'adaptation, ou, le cas échéant, la résiliation du présent contrat.

Il n'y a donc aucun inconvénient à adhérer encore maintenant à notre assurance « perte de gain », qui a donné les preuves de son efficacité, car vous savez tous que les choses vont rarement très vite dans notre brave République.

Pour vous assurer, adressez-vous au soussigné, responsable de ce contrat.

Membres assurés au 31 août 1974 : 210.

Les primes annuelles varient selon le montant du traitement entre 72 et 244 francs.

Membres indemnisés en 1972-1973 : 3.

Montant des indemnités versées en 1972-1973 : Fr. 4295.95.

Charles Mathiss,
1242 Satigny
Tél. 53 11 63.

Ce ne sont pas toujours les bons qui s'en vont les premiers

Le comité — par le truchement de son ministre des finances — a reçu dernièrement la lettre suivante, lettre dont il remercie l'auteur pour le bon moment qu'il lui a fait passer :

« Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 août dernier et vous en remercie. Je pense que la mesure que vous envisagez n'a rien de brutal et qu'il y a longtemps qu'elle aurait dû être prise. Ceci pour deux raisons :

— Ne m'en veuillez pas de ma franchise, mais force m'est de dire que je ne me suis jamais plus soucié de la SPG que d'une guigne.

— Il y a belle lurette que j'ai quitté l'enseignement primaire pour me consacrer à une tâche moins déprimante et plus enrichissante, raison pour laquelle vous n'avez plus reçu mes cotisations.

J'étais sûr que la SPG était au courant de ma nouvelle situation ; votre lettre m'a montré que tel n'était pas le cas.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations respectueuses. »

J.M.

(Note de la rédactrice : Jean Mermoud, instituteur spécialisé, humoriste bien connu et ancien membre du comité, proteste vigoureusement contre cette usur-

pation de ses initiales et tient à faire savoir qu'il fait, lui, toujours partie de la SPG. Dont acte !)

Une grave décision

Le 20 octobre prochain, le peuple suisse aura à se prononcer au sujet de l'initiative populaire contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse.

Quelle que puisse être l'opinion de chacun de nous à ce sujet — et nous nous garderons bien de donner un quelconque conseil — personne ne peut ignorer l'importante décision que nous aurons à prendre. Il est donc indispensable que tous, hommes et femmes de ce pays, fassent l'effort d'aller déposer leur bulletin de vote dans l'urne. Il serait trop grave qu'une telle décision ne soit prise

que par une fraction de la population, tandis que la majorité, pourtant tout aussi concernée mais apparemment négligente, se contenterait d'une indifférence en l'occurrence lourde de conséquences possibles.

L.U.

Questions saugrenues

Un cerf, à quoi ça sert ?

Se demandait un journaliste,

Ayant perdu la piste,

De ce qui le nourrissait chaque jour :

Le fait d'hiver !

Le premier se tient coi,

Le second secoue ses bois

Et interroge :

Votre journal, ça sert à quoi ?

— *Au marché, à plier la salade ?*

En petits carrés, découpés,

Pour les œufs à emballer ?

— *En grosses boules serrées,*

A bourrer les souliers mouillés ?

— *Plier en triangle,*

En trapèze ou en rectangle,

En cocotte,

En chapeau ou en bateau,

A distraire un huissier désœuvré ?

Comment, tout à trac,

Satisfaire curiosité aussi braque...

Le faiseur d'articles,

Tique,

Cherche en vain

Et ne trouve rien.

Pour l'aider, ne sort de terre,

Qu'un tout petit ver

Luisant

Ne lisant

Que les traces nacrées

D'escargots bigornes

Sur les feuilles d'automne.

Passe un oiseau,

Tombe une plume :

Ecris-leur,

A tes lecteurs,

QU'ON PEUT LE LIRE !

L.U.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
ch. du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 44 82 57

Comité central

Dessin technique

Faisant suite à une revendication de l'Association neuchâteloise des maîtres de travaux manuels qui souhaite assurer l'enseignement du dessin technique aux niveaux 3 et 4 P, le DIP a demandé à la SPN sa position face à ce problème.

Voici la réponse que nous avons adressée le 31 août dernier à M. J.-P. Vuilleumier, chef de service de l'enseignement secondaire.

« L'Association neuchâteloise des maîtres de travaux manuels, certainement sous la pression des milieux professionnels qui ont formulé de vives critiques, est intervenue auprès du DIP afin que celui-ci recommande aux directions d'écoles d'attribuer l'enseignement du dessin technique, de préférence, aux maîtres de travaux manuels.

» Cette requête, à laquelle nous ne pouvons nous rallier, nous permet de rappeler un des principes défendus par la SPN. L'enseignement, en section préprofessionnelle, est confié à un maître généraliste. Le dessin technique fait partie intégrante de cet enseignement. Nous n'admettons donc pas qu'il en soit retranché, comme tout autre domaine d'ailleurs, sans l'assentiment formel du maître concerné.

» Nous jugeons également utile de proclamer, qu'à nos yeux, l'enseignement dispensé au cours de la scolarité obligatoire ne doit, en aucune manière, viser à former des spécialistes mais, au contraire, tendre à ouvrir, au travers des matières étudiées et des techniques présentées, les horizons les plus divers et les plus vastes aux élèves.

» En conséquence, nous demandons que :

- » 1. l'enseignement du dessin technique reste confié aux maîtres préprofessionnels qui, au besoin, compléteront leur formation par des cours de perfectionnement ;
- » 2. le matériel adéquat, correspondant aux normes actuellement utilisées dans les écoles techniques et professionnelles, soit mis à leur disposition. »

Suivent les salutations.

Quelques jours plus tard, la SPN recevait copie de la réponse du DIP adressée au président de l'Association des maîtres de travaux manuels. En voici l'essentiel :

« ... Nous avons sollicité l'avis de la Société pédagogique neuchâteloise et du Syndicat VPOD des corps enseignants primaire et préprofessionnel.

» Si la première association professionnelle consultée n'est pas favorable au fait que l'enseignement du dessin technique soit assuré, pour l'essentiel, par les maîtres de travaux manuels, la seconde, par contre, ne voit aucun inconvénient à ce que cet enseignement soit fréquemment confié aux maîtres de travaux manuels.

» Les avis des deux associations appelées à représenter le corps enseignant préprofessionnel étant contradictoires, nous ferons part de votre requête aux directeurs d'écoles secondaires. Nous leur rappellerons également que cet enseignement peut être confié aux maîtres de travaux manuels, mais en respectant les limites et l'esprit de l'arrêté du Département de l'instruction publique du 26 avril 1973 relatif aux principes d'organisation des centres scolaires secondaires multilatéraux. Cet arrêté précise notamment qu'en section préprofessionnelle les classes sont dirigées par des maîtres issus de l'Ecole normale cantonale pour la majorité des heures du plan d'études. »

Suivent les salutations.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise :
Jean-Pierre MISCHLER Rue du Pont 5 2114 Fleurier

Structures du niveau 6

A la suite de la publication du rapport et de sa discussion dans les sections, la SPN a refusé l'expérience de tronc commun telle qu'elle était présentée.

Vu notre position le DIP a pris la décision de supprimer la prochaine séance. Les travaux de cette commission sont donc suspendus.

Salaires

Travail égal — Salaire égal

A la suite du dépôt de leur pétition, un groupe d'institutrices a été reçu par le chef du DIP, M. F. Jeanneret.

Une commission sera créée pour étudier cette question.

La SPN (ayant déjà formulé cette revendication à plusieurs reprises) réaffirme sa position en la matière et demandera au DIP d'être associée au travail de cette commission.

Représentations

Merci à D. Thomen qui représentera la SPN dans le groupe de travail TV en circuit fermé.

J.-P. M.

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages de ce numéro ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

L'écriture, ou une certaine liberté

Réuni aux Chenevières le 13 septembre dernier sous la présidence du collègue Pierre Ielmi, le comité SPJ a examiné les conclusions et propositions de la sous-commission d'écriture SPR. Il s'est étonné que, sous prétexte de coordination, on se propose d'imposer au corps enseignant, et sur le plan romand, des réglures, voire même une marque de cahiers. Il a estimé que sur ce plan-là, une certaine liberté devait être laissée aux enseignants et aux parents.

Dans une lettre adressée au Service de l'enseignement de la DIP, il « s'insurge contre le fait de vouloir à tout prix uniformiser ». Plutôt que de recommander ou d'imposer un stylo à bille, dit-il, il serait préférable que la sous-commission dresse par exemple le portrait-robot d'un stylo idéal pour les enfants, portrait-robot qui serait soumis ensuite pour étude aux différents fabricants. Tout en exprimant sa reconnaissance à la sous-commission d'écriture pour ses conseils, il déclare en conclusion qu'il ne peut accepter ses prescriptions.

A propos de boycott scolaire...

On se souvient qu'à l'occasion de la dernière assemblée des délégués de la SEB du 24 avril 1974, l'accès à la société avait à jamais été interdit à quatre dames qui avaient délibérément postulé à l'école secondaire du Wankdorf malgré l'ordre de boycott lancé par le comité cantonal. Les délégués avaient également exclu de la SEB le directeur de la même école qui n'avait pas empêché sa femme de postuler la place vacante. Rappelons que si la SEB en est arrivée à cette extrémité, c'était dû pour une bonne part à la position intransigeante de la commission scolaire du lieu qui n'était plus d'accord, contrairement à ses déclarations précédentes, de réélire, au moins provisoirement, une collègue maîtresse d'ouvrages qu'un examen médical avait reconnu apte à tenir une classe.

Dernièrement la polémique a rebondi

La deuxième langue

Le comité SPJ a ensuite pris connaissance du rapport de la commission « Deuxième langue » publié dans l'« Educateur ». Après avoir rappelé sa prise de position sur ce problème, il tint à formuler les remarques suivantes :

- le recyclage des maîtres doit se faire pendant le temps d'école ;
- les objectifs de l'enseignement de la deuxième langue doivent être mieux précisés.

Congrès SPR

Le comité, qui invite les enseignants jurassiens à participer nombreux au Congrès SPR les 8 et 9 novembre prochains, demandera pour ceux qui s'y rendront un congé officiel à la DIP.

Cours de perfectionnement

Le CC dressera une liste des cours qu'il souhaite voir donner en 1975 par le centre de perfectionnement.

B.

fiée, ainsi qu'aux décisions relatives à la suspension du travail, ou qui, par sa conduite, discrédite la profession d'enseignant ou abuse des institutions sociales de la société.

» L'exclusion et la réadmission entrent dans la compétence de l'assemblée des délégués. Celui qui brise un boycott perd à jamais la possibilité d'appartenir à la société. »

Art. 1 du « règlement concernant la protection des membres en cas de non-réélection injustifiée »

« La Société des enseignants bernois assure la protection de ses membres victimes d'une non-réélection injustifiée (art. 1b des statuts). »

Art. 5 du même règlement

« Au cas où la place serait malgré tout mise au concours, sans tenir compte ni du droit, ni de l'équité, le secrétaire central invitera, par des moyens appropriés, les candidats possibles à ne pas postuler le poste vacant. Si aucune candidature n'est alors parvenue à la commission scolaire, on tâchera d'arriver à une entente, en proposant une seconde fois un arrangement à l'amiable. Si ces démarches demeurent infructueuses, la mise à l'interdit sera prononcée. Si la commune persiste dans son attitude, le boycott durera deux ans.

» Un membre du corps enseignant se présentant à un poste frappé d'interdit perdra, à vie, la possibilité de faire partie de la Société des enseignants bernois. »

Bien que les collègues jurassiens aient été peu sensibilisés par cette affaire, le comité directeur de la SEB souhaiterait néanmoins connaître leur avis sur l'actualité et l'opportunité de telles mesures. Il aimerait plus spécialement que le corps enseignant réponde aux questions suivantes :

1. Les articles cités plus haut sont-ils périmés ? Doivent-ils être révisés ?
2. Comment la SEB peut-elle protéger ses membres d'une non-réélection injustifiée ? Quelles autres mesures seraient plus efficaces ?
3. Nos membres renoncent-ils sans autre, dans un tel cas, à une protection ?

Les réponses sont à envoyer, jusqu'au 24 octobre prochain, au Secrétariat de la SPJ, 15, rue des Sommètres, 2726 Saignelégier.

Le secrétaire-adjoint de la SEB :

P. Simon.

Mathématique

Programme de CIRCE II

Le programme CIRCE II de mathématique sera présenté au cours d'une séance le 30 octobre à 16 h. à l'Hôtel de la Gare à Moutier. Il concerne, rappelons-le, les classes de 5^e et 6^e années primaires. Tous les collègues primaires et secondaires qui désirent prendre con-

naissance de ce programme, sont invités à cette séance.

Les enseignants qui le désirent ont par ailleurs la possibilité d'adresser, jusqu'au 11 novembre, leurs remarques et observations sur ce programme paru dans l'« Educateur », au président SPJ, M. Pierre Ielmi, à Bassecour.

Cours de gymnastique

Cours cantonal de ski 1975

L'inspecteur cantonal de l'éducation physique et des sports, d'entente avec la Direction de l'instruction publique, organise pour la partie francophone du canton un cours de ski destiné au corps enseignant primaire et secondaire qui pratique régulièrement le ski ou organise des camps de ski avec sa classe.

Dates : du jeudi 2 au dimanche 5 janvier 1975.

Lieu : 1874 Planachaux-Champéry, « Le Chaudron », VS.

Participants : 32 enseignants diplômés.

Indemnités : a) remboursement des frais de voyage du lieu où l'on enseigne aux Crosets et retour, billet collectif depuis Bienne (car) ; b) 3 indemnités de jour et 3 de nuit couvrant une partie des frais d'entretien.

Inscriptions : elles se feront sur formule adéquate à demander au soussigné. Cette formule, munie de l'attestation de la commission d'école certifiant que le candidat (la candidate) enseigne le ski à ses élèves ou participe activement à un camp de ski, est à retourner au plus tard, jusqu'au 20 novembre 1974.

Remarque : les personnes qui ont déjà participé à un tel cours ont la possibilité de s'inscrire ; toutefois, en cas d'affluence, la préférence sera accordée aux enseignants qui n'ont pas encore suivi ce cours.

Les inscriptions tardives ou incomplètes ne seront pas prises en considération.

Cours de hockey sur glace

Voir livret des cours du centre de perfectionnement, page 60 ; cours N° 4.10.3.

La carte d'inscription doit être adressée directement au soussigné.

Délai d'inscription : samedi 2 novembre 1974.

L'inspecteur de l'éducation physique et des sports :
Henri Girod, 2533 Evillard.

Camps scolaires d'été et d'hiver

Les commissions et les directions des écoles primaires et secondaires sont invitées à renseigner l'inspecteur scolaire de l'arrondissement concerné et l'inspecteur de l'éducation physique et des sports lorsqu'elles organisent des camps d'été ou d'hiver ou des excursions de plusieurs jours en dehors de leur localité, afin d'éviter d'inutiles déplacements à MM. les inspecteurs.

A cet effet, elles demanderont, par écrit, le « Questionnaire pour les camps scolaires d'été ou d'hiver » à M. Henri Girod, inspecteur de l'éducation physique et des sports à 2533 Evillard.

*La Direction
de l'instruction publique.*

Des enseignants jurassiens champions suisses !

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre, Locarno fut le théâtre des championnats suisses des maîtres de gymnastique. Un groupe d'enseignants jurassiens, fort de 25 maîtres d'éducation physique, fit le déplacement du Tessin. Trois équipes de volley-ball disputèrent les éliminatoires ; l'équipe masculine de Bienne parvint à se hisser au niveau du tour

final, où elle dut s'incliner devant des équipes très fortes ; l'équipe neuchâteloise du Val-de-Travers remporta brillamment la finale.

Deux maîtres disputèrent l'épreuve de natation et quatre se présentèrent aux épreuves d'athlétisme ; au triathlon (100 mètres, poids, hauteur), Michel Bourquin, maître d'éducation physique à Reconvilier remporta brillamment le titre de champion suisse en se classant premier de sa catégorie ; nos félicitations ! Au relais 4 × 100 m., l'équipe jurassienne remporta l'épreuve en reléguant à plus d'une seconde toutes les autres équipes suisses ; l'équipe jurassienne de 4 × 100 m. réédite ainsi la très bonne performance des précédents championnats de Macolin où elle s'était déjà classée première. L'équipe est formée de MM. Jacques Simonin, de Moutier, Michel Bourquin, de Reconvilier, Jean-Jacques Monnier, de Moutier, et Jean-René Bourquin, de Delémont. Nos félicitations aux vainqueurs !

La Société jurassienne des maîtres de gymnastique (SJMG) félicite tous les participants pour leur dévouement et leur intérêt pour l'éducation physique ; c'est en pratiquant eux-mêmes que les enseignants mesurent vraiment les vertus de l'effort personnel et en équipe ! Le sport devient aussi un merveilleux instrument d'unité et de sentiment de solidarité ; vertu non négligeable au moment où notre Jura se cherche une identité !

La massive participation des Jurassiens prouve le bel élan des enseignants jurassiens pour l'éducation physique et ceci malgré un équipement sportif absolument insuffisant dans le Jura. Cependant, nous le constatons, les cadres sont désormais prêts et nombreux à pouvoir valoriser et « rentabiliser » les installations sportives qu'il est urgent d'entreprendre dans le Jura. Les maîtres d'éducation physique sont à la disposition des autorités locales ou cantonales pour la planification des constructions urgentes. Une merveilleuse tâche reste donc à entreprendre sans tarder !

J. R. Bourquin.

Rencontre de chant choral

Donnant suite au vœu exprimé par plus d'un collègue, nous vous proposons un week-end de chant choral, les 2 et 3 novembre 1974, à Mont-Soleil, dans la maison des colonies de vacances de la ville de Bienne.

La rencontre débutera vers 14 h. le samedi et se terminera vers 17 h. le dimanche. En plus des œuvres de répertoire, nous travaillerons quelques partitions nouvelles.

Les collègues qui s'intéressent à cette rencontre, sont priés de s'inscrire immédiatement auprès de Eric Adam à Orvin, en précisant bien s'ils désirent ou non passer la nuit à Mont-Soleil. Les autres détails d'organisation seront communiqués aux intéressés en temps utile.

Pour les responsables :
Eric Adam.
Willy Steiner.

L'école en crise ?

En manière d'exorde

Si pour les uns l'intérêt qu'ils témoignent à notre école en pleine mutation ne semble être qu'une bienveillante interrogation, d'autres observateurs, et ils sont assez nombreux, n'hésitent pas à déclarer sans ambage que l'école est carrément en crise. Sur quels critères objectifs se basent-ils ? Il ne nous appartient pas, dans le cadre de cette brève analyse, de rechercher les causes profondes, immédiates ou lointaines, qui soient à même d'expliquer cette étrange sollicitude si souvent exprimée dans les discours, la propagande électorale, les comptes rendus de presse, les rapports d'activité, les interpellations de députés. Programme en crise plutôt. Que de fois n'a-t-il pas été l'objet d'injections nouvelles : quart d'heure journalier de chant, cinq minutes quotidiennes de gymnastique corrective, ponctions en faveur de la circulation, le cinéma, l'épargne, concours, etc. Il n'y aurait qu'à se réjouir si les motivations de ces interventions concernant le domaine scolaire procédaient toutes d'une intention bienveillante exprimée avec l'unique préoccupation de contribuer à un rayonnement toujours plus efficace de l'enseignement. Nombre d'activités humaines d'ordre culturel, commercial, industriel, artisanal ou sportif se réclament de l'école comme si elle devrait être une panacée universelle. Que de fois n'a-t-on pas lu dans des rapports de tous genres des allusions ou des appels comme ceux-ci : « L'école devrait apporter à l'élève au moins les premières notions de... », ou « L'école est en partie responsable de... cet échec, de cette carence... ».

Le secteur primaire, cible commode

Il semble bien que ce soit le plus souvent le secteur primaire, plus vulnérable peut-être, qui endosse le rôle de bouc émissaire dans l'explication par trop simpliste de tant de gens superficiels, qui sans vouloir se déclarer des détracteurs avérés de l'école, l'accablent cependant de maux dont elle n'est de loin pas la première ou la seule responsable. N'exagérons toutefois pas l'aspect négatif de ces accusations sommaires, réflexions imméritées qui tentent de saper le prestige de l'école. Tournons-nous de préférence vers le très grand nombre de ceux, observateurs ob-

jectifs, penseurs sincères et clairvoyants qui, en pleine connaissance de cause, se tournent vers l'école, aux degrés primaire et secondaire. Qui recherchent et mettent en place pour elle les meilleures conditions d'activité. D'ailleurs l'école n'est-elle pas l'image de marque d'une époque définie, le reflet de la civilisation d'une période, l'empreinte, pas toujours visible certes, d'une génération donnée ?

L'école vue par des enseignants

A la veille de la récente rentrée scolaire, nos journaux de Romandie ont réservé pour la plupart une place de choix à l'important événement que constitue chaque année le retour en classes des effectifs scolaires. Le quotidien fribourgeois n'a pas publié moins de six interviews accordées à un journaliste de la part d'enseignants d'expérience, s'il en est. Grâce à l'obligeance du reporter et à son accord, nous avons extrait en résumé les prises de position ou conclusions suivantes répondant à la question « L'école est-elle en crise ? ».

1. L'avis d'un directeur

En ce qui concerne l'école secondaire, un directeur assumant un effectif de plus de 800 élèves, déclare : « Il s'agit avant tout d'une crise de croissance. D'un enseignement élitiste, on a passé à un enseignement de masse. » Il poursuit en affirmant, sûr de son fait : « L'école à mon avis ne s'est jamais aussi bien portée qu'actuellement. Au contraire, on assiste à une densité de recherches, de concertations, d'adaptations de la pédagogie au niveau de l'accueil, de l'accompagnement, de l'appui donné aux élèves qui n'a jamais existé jusqu'à maintenant. » (Michel Ducrest, dir.)

2. Evolution, non crise

Un autre enseignant, néo-promu à une direction d'école secondaire, issu de l'enseignement primaire, n'hésite pas à souligner que « le mot crise est fort. Je préfère parler d'évolution qui se situe sur plusieurs axes : d'abord les structures en ce sens que tous les enfants vont maintenant à l'école secondaire. L'évolution est sensible au plan des méthodes puisqu'on favorise le travail de groupes et qu'on élimine volontiers le cours ex-cathédra. Les enfants affichent ainsi une attitude plus active qu'autrefois. Dans notre canton, l'évolution est aussi géo-

graphique et bientôt régionale. » (Fr. Favre, dir.)

3. L'école, problème de croissance, de transformations

Mais non crise au sens étymologique de ce terme. On constate en notre école que « le pourcentage d'élèves qui ne sont pas assez intéressés à l'école est devenu plus élevé. Ce n'est pas la seule difficulté à déplorer. Beaucoup de jeunes sont confrontés à des problèmes que nous ne connaissions pas autrefois : des problèmes de famille souvent. D'autres adolescentes, de plus en plus nombreuses, sont en contact avec un monde qui ne les incite guère à un véritable effort de classe : certaines bandes de jeunes. » (M^{lle} Steinauer, sous-dir.)

4. Un ancien maître primaire

Frais émoulu à l'inspection il évoque l'état de fait suivant : « Dans le village, au jugement des parents, le bon maître est celui qui réussit à faire passer le plus grand nombre de ses élèves, au moins en section générale. Ce qui donne lieu, comment l'en empêcher, à un certain bourrage de crâne en 6^e primaire, car l'examen, qui ne doit en aucun cas être sélectif, porte avant tout sur les connaissances. Le vrai bon maître est celui qui entretient des contacts fréquents et fructueux avec ses élèves et leurs parents au sujet du passage au secondaire. » S'exprimant au sujet du fameux problème des notes ou des mots qui les remplacent, il déclare : « Dans notre monde actuel et la complexité de ses structures, je suis pour le système des notes mais en tenant équitablement compte de l'effort. » (Pierre Telley.)

5. Un directeur d'école normale

Précédemment professeur puis directeur d'école secondaire il n'hésite pas à déclarer, se voulant résolument optimiste, que : « Depuis que l'école existe, elle est en crise. Si elle ne l'était pas, elle serait morte. Il y a par contre aujourd'hui un affrontement ouvert entre les tenants de l'ordre et les tenants de la liberté. Je demande à l'école traditionnelle de se laisser interpeller par le courant opposé et aux partisans de la non-directivité de dialoguer avec les tenants de l'ordre. Nous voyons trop souvent, dans ce qu'on appelle « crise », ce qui est en train de mourir. Il faut voir ce qui est en train de naître. Je suis foncièrement optimiste. » (Michel Bavaud, dir. EN.)

6. Un chef de service, enfin

« En conclusion de ma présente relation, dit-il, la crise de l'école a bien des chances de demeurer à l'état endémique. Tant mieux, à condition qu'il s'agisse alors d'une évolution maîtrisée, que l'on

sache adopter une nouveauté seulement si l'on est assuré qu'elle remplacera avantageusement une valeur traditionnelle. Mais... gare aux idolâtres du passé tout autant qu'aux faux prophètes. » (J.-Cl. Bovet.)

L'ÉCOLE EN CRISE ? Au dire des six témoignages évoqués, le diagnostic serait bien un peu hâtif. Crise de croissance et d'adaptation plutôt, que les techniques modernes et les sacrifices maté-

riels consentis par la collectivité permettront de résorber. Pour autant que les artisans de ces mutations mettent au premier rang de leur pragmatisme l'avenir de la génération présente.

Partisans de l'école traditionnelle, tenants de la non-directivité : **LE DÉBAT RESTE OUVERT.**

A.C.

Récapitulation

Se sont présentés : 57 candidates et 16 candidats, soit	73
Ont obtenu un diplôme avec la mention très bien	20
Ont obtenu un diplôme avec la mention bien	37
Ont obtenu un diplôme avec la mention satisfaisant	11
Echecs partiels	3
Cas particuliers	2

Brevets

Brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires

La Commission cantonale des études a décerné le brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires aux candidates et candidats dont les noms suivent :

Candidates de langue française :

Ammann Françoise, à Broc ; Aeby Patricia, à Estavayer-le-Lac ; Baeriswyl Isabelle, à Courtepin ; Beaud Marie-Thérèse, à Franex ; Bernet Bernadette, à Fribourg ; Berset Colette, à Bulle ; Boillat Maryvonne, à Bienne ; Bonzon Chantal, à La Tour-de-Trême ; Borcard Catherine, à Villars-sur-Glâne ; Bovet Anne-Marie, à Farvagny-le-Grand ; Bucclin Geneviève, à Fribourg ; Cantin Eliane, à Franex ; Cantin Lucienne, à Saint-Aubin ; Carrel Marjorie, à Fribourg ; Chappuis Marie-Joëlle, à Yverdon ; Chardonens Catherine, à Fribourg ; Charrière Monique, à Riaz ; Chatton Anne-Claire, à Romont ; Corpataux Marita, à Fribourg ; Despond Andrée-Luce, à Domdidier ; Fournier Eliane, à Baar-Nendaz ; Fragnière Elisabeth, à Vuadens ; Gerbex Marguerite, à Prévondavaux ; Glassey Chantal, à Baar-Nendaz ; Grobéty Chantal, à Saint-Prex ; Gros Françoise, à Bulle ; Johnner Christiane, à Môtier/Vully ; Julmy Rose-Marie, à Grand-Vivy/Cordast ; Krattinger Josiane, à Fribourg ; Marmy Chantal, à Cugy ; Maurer Marie-Laurence, à Fribourg ; Mauron Micheline, à Saint-Aubin ; Meylan Elisabeth, à Payerne ; Michelet Marguerite, à Haute-Nendaz ; Morand Marie-José, Le Pâquier ; Murith Marie-Claude, à Charmey ; Nicolet Geneviève, à Fribourg ; Niedegger Françoise, à Fribourg ; Nigg Marie-Claire, à Fribourg ; Perroud Madeleine, à Remaufens ; Progin Colette, à Marly ; Rey Gabrielle, à Estavayer-le-Lac ; Rossier Anita, à Fribourg ; Rotzetter Chantal,

à Courtepin ; Salamin Danièle, à Sion ; Sallin Cécile, à Villaz-Saint-Pierre ; Schwab Raymonde, à Barberêche ; Steinauer Marie-Claire, à Fribourg ; Sudan Claire-Lise, à Estavayer-le-Lac ; Valceschini Juliana, Le Brassus ; Vocat Martine, à Sierre ; Vonlanthen Claudine, à Fribourg.

Candidates de langue française :

Beaud Jean-Marie, à Fribourg ; Berchier Georges, à Morens, Chollet Jean-Pierre, à Prez-vers-Noréaz ; Clerc Louis-Philippe, à Onnens ; Duding Gérard, à Montbovon ; Grand Adrien, à Semsales ; Grandjean André, à Porsel ; Hirt Jean-Marie, à Onnens ; Noël Jean-François, à Chavannes-sur-Orsonnens ; Pasquier René, à Enney ; Perritaz Albert, à Villarod ; Pillet Claude, à La Tour-de-Trême ; Prélaz Alfred, à Bossonnens ; Théraulaz Jean-Marc, Le Pâquier ; Vial Francis, Le Jordil ; Yerly Michel, à Morlon.

Brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines

Biaggi Michèle, à Martigny ; Bourqui Hélène, à Fribourg ; Bourqui Nicole, à Romont ; Bugnon Monique, à Yvonand ; Chaney Claudine, à Montet ; Dähler Rose-Marie, à Estavayer-le-Lac ; Délez Dominique, à Martigny ; Devaud Françoise, à Fribourg ; Droz Bernadette, à Fribourg ; Duchoud Marie-Bernard, à Monthey ; Etienne Marie-Jeanne, à Fribourg ; Gobet Christine, à Fribourg ; Halser Sœur Bernadette, à Fribourg ; Huber Marie-Claire, à Fribourg ; Kuster Rosa, à Loup Marie-France, à Fétigny ; Maillard Line-Claude, Les Bioux ; Menoud Denise, La Magne ; Meyer Denise, à Bulle ; Michelet Brigitte, à Fiesch ; Pauchard Anneliese, à Fribourg ; Pont Christine, à Sion ; Renevey Danièle, à Estavayer-le-Lac ; Righetti Myriam, à Avenches ; Schöpfer Irène, à Fribourg ; Seppey Madeleine, à Prolin/Hérémence ; Sudan Danielle, à Bulle.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise : Albert CARREL, Reichlen 2, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 46 80.

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages de ce numéro ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

A un collègue

Dès le début de la présente scolarité, un nouvel inspecteur est en fonctions dans l'important district du Valais qu'est celui de Sierre : c'est un collègue et ami qui est appelé à ce poste, M. Michel Zuber.

Il prend la succession d'un autre enseignant qui a accédé à cette charge et qui l'a remplie avec compétence et dynamisme : M. Marcel Praplan. Merci ici à cet inspecteur méritant.

C'est avec satisfaction que les membres de la SPval ont appris la nomination d'un des leurs au poste de nouvel inspecteur de l'arrondissement IV du Valais.

M. Michel Zuber avait primitivement été conduit vers une autre voie de vie que celle de l'enseignement. C'est tardivement qu'il s'est imposé de se refaire écolier et d'apprendre pour faire de sa vie un service meilleur à ceux qui seront les siens et aux autres, ceux de sa profession et de son travail.

J'ai connu Michel en tant qu'étudiant. Tout jeune dans une école normale de ville, j'ai senti ce caractère plus profond, ce souci de progresser à la force de l'effort personnel, cette vision autre de quelqu'un qui est déjà en plein dans la vie adulte et qui s'organise et travaille selon un critère qui n'est pas celui du commun des étudiants.

Michel s'est donné, ses études terminées, de tout cœur à ces volées de jeunes de tous âges que la ville de Sierre en particulier lui a confiées et qui ont fait dès lors son cadre habituel quotidien et son souci permanent.

Ses collègues du district ont jugé à leur juste valeur les qualités de son tempérament et celles de sa vision directe des choses et l'ont appelé à la présidence de leur association.

Je l'ai connu personnellement de façon très tangible puisque j'ai eu la satisfaction d'œuvrer avec lui, comme d'autres collègues, au sein du comité cantonal de la SPval.

Cet ami se dégageait de toutes fioritures ou de vaines paroles. L'efficacité dans l'action, le bon sens, le sens logique des choses, le pratique, le direct, ça c'était notre collègue Michel. Bien sûr, le tout enrobé dans son tempérament riche de réactions, son franc-parler, son caractère bien marqué, à l'exemple de sa terre natale.

Michel, au nom des collègues de la SPval et en qualité de correspondant à

cette revue romande, je te dis tous mes vœux dans ta nouvelle fonction.

Des vœux de SANTÉ, cette force qui amplifie l'action et qui la rend féconde parce qu'elle est dynamique. Bonne santé.

Des vœux de BIEN-ÊTRE, pas le commun, mais celui que l'on ressent dans

son âme lorsqu'on a fait son travail à la lumière de sa conscience et dans l'objectif de servir.

Des vœux enfin de SATISFACTION à donner et à recevoir : l'échange, le dialogue, le partage des opinions ou, comme tu le formulais dans tes souhaits, « écouter, comprendre et mettre en commun ».

V. Dussex.

Rédacteur de la rubrique valaisanne :
Vincent DUSSEX, Petit-Chasseur 66,
1950 Sion, tél. (027) 2 47 32.

Collègues, tous à Genève le 9 novembre 1974

Pour participer aux discussions du rapport

« ÉCOLE, PERSPECTIVES NOUVELLES »

il vous suffit :

- d'être membre de la SPR, sans forcément militer dans un comité ou une commission ;
- de vous inscrire au moyen du bulletin figurant dans les premières pages de ce numéro ;
- de vous référer aux indications de votre section cantonale pour obtenir congé.

N'oubliez pas, l'impact du rapport dépend dans une large mesure de votre participation.

Divers

En Suisse romande, au cinéma

Le fantôme de la liberté

de Bunuel

C'est bien connu, les fantômes, parfois inquiétants, parfois farceurs, sont faits pour déranger les dormeurs.

Tolède, 1808 : la glorieuse et bienfaitrice armée de Napoléon fusille les partisans espagnols, sur fond sonore de « Carmagnole ». Le fantôme de la liberté ?

Un préfet de police a rendez-vous dans le caveau familial du Père Lachaise avec sa sœur, morte il y a quatre ans. Elle l'a convoqué par téléphone ; il se rend donc à son appel mais ne connaîtra jamais les mystères de l'au-delà car le gardien du

cimetière, méfiant, a rameuté la maréchaussée qui arrête le malheureux préfet. Il a beau se défendre, montrer sa carte, rien n'y fait. Enfin quoi, il faut bien respecter les convenances, les habitudes. Et puis une morte qui téléphone... mais on découvre l'appareil téléphonique à côté de la boîte à mort. Pourquoi ne pas croire à l'invraisemblable ?

Bunuel met en images l'insolence, l'irrévérence, déjoue le quotidien, met en pièces l'apparent réel, rend crédible l'incroyable, se moque du conventionnel : l'endroit qu'on demande à voix basse, ici c'est la salle à manger ; on mange dans un cabinet discret. Un monsieur bizarre

distribue des photographies équivoques à des petites filles : Turin, le Grand Canal de Venise, l'affreux Sacré-Cœur de Montmartre (Oh, le vilain bonhomme !).

Toujours jeune, alerte, personnage à facettes, prêt à mille facéties (qui ne sont pas gratuites, ne vous y trompez pas), provoquant, arrogant comme un jeune loup, coloré comme un marché aux puces (savantes et astucieuses), Bunuel reste surprenant ; vous le croyez assagi, vieilli (il a 73 ans), plaf, il tire de sa poche une fronde moqueuse et envoie un taquet dans l'œil du cadavre bien installé dans son costume de convenance, dans le cœur de la vieille tante « toile d'araignée » déflorée par son jeune et bouillant neveu (jamais trop tard pour mal faire !), dans les fesses de ce représentant compassé et sadique, dans la soutane des moines qui jouent au poker avec une dame en robe de chambre et misent avec des médailles saintes.

Cet automne, au cinéma avec Bunuel me rappelle (un peu), l'« Automne à Pé-

kin », avec B. Vian. C'est le retour en beauté — mais était-il parti ou seulement endormi — de ce lion à la crinière bourrée de petits pétards brillants, de bouquets d'étincelles, de feux d'artifice en fleurs, le surréalisme.

Bunuel secoue le spectateur, l'entraîne sur son carrousel à défriser les imposteurs ; c'est du merveilleux spectacle, un jeu baroque pour grandes personnes qui sont priées de poser leurs masques de morambulants au vestiaire. Le fantôme de la liberté, c'est, peut-être, cette autruche, grande bête si bête, à si petite tête, qui traverse votre chambre à coucher à 4 heures du matin.

Bunuel et son « Fantôme de la Liberté », quelle fête ! Il ne faut pas la manquer.

La Crécelle.

P.-S. Tout de même j'aimerais bien savoir quel est le fûté qui a offert en spectacle privé « Le Fantôme de la Liberté » à tous les ministres de VGE lors de leur pique-nique lyonnais... J'espère, à tout le moins, qu'ils auront compris !

Service de placements de la SPR

Nous avons pris contact avec une organisation internationale dont nous avons pu étudier sur place, à Munich, l'excellent fonctionnement. Elle organise des cours de langue en Allemagne, et des séjours dans des familles, avec ou sans enseignement. Nous avons accepté de recevoir et de transmettre les inscriptions, déjà pour les vacances d'hiver (2-3 semaines).

Autres places au pair, pour jeunes filles en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

Au village Pestalozzi, une jeune fille serait engagée comme aide familiale chez le sous-directeur.

Allemagne, place au pair libre de suite, famille de médecins, Heidelberg.

Angleterre, places au pair, avec cours d'anglais, dans familles connues.

Séjours de trois semaines en Allemagne, comme hôte payant. Nous disposons de telles adresses, région Munich et Dusseldorf.

Nous cherchons, pour l'été 1975, familles romandes qui accueilleraient jeunes hôtes payants.

*André Pulfer,
1802 Corseaux.*

PELLICULE ADHÉSIVE

 **HAWE**®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

**P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43**

Organisateurs de « classe de neige » — « école à la montagne » — « camp de ski ».

La Fondation JOLIMONT met à votre disposition un grand chalet à Champéry, à l'écart du bruit et de la pollution. Entièrement rénové. 80 lits installés ; nombreux locaux pour jeux, étude, travaux. Chauffage central.

S'adresser à : A. CURTI, Beau-Rivage, 1820 Montreux. Téléphone (021) 61 32 93.

Gymnastique respiratoire

**Semaine de Salvan -
Hôtel Bellevue**

du 20 au 26 octobre 1974

Cours dirigé par Mme M.-A. Fischer, diplômée de l'Ecole suisse de culture respiratoire Klara Wolf.

Les participants à ce cours pourront se familiariser avec des exercices indispensables au maintien de leur santé.

Ils s'initieront aux moyens de stimuler la circulation sanguine, de régulariser le métabolisme cellulaire, de rétablir l'équilibre des systèmes glandulaire et nerveux, de recouvrer le sommeil tout en fortifiant le système musculaire.

Prix du cours de gymnastique respiratoire Fr. 60.—, chaque jour 3 leçons de 40 minutes avant les repas.

Prix de pension, tout compris, chambres avec eau courante chaude et froide, à 1, 2 et 3 lits, de Fr. 27.— à Fr. 30.—.

Nourriture végétarienne sur demande.

Inscription au cours et réservation des chambres

Au verso du bulletin de versement, en versant Fr. 60.— au compte de chèque postal, par téléphone, de préférence le matin avant 9 heures ou par écrit.

Le cours débutera le dimanche 20 octobre à 17 h. 20 à la salle de gymnastique du nouveau collège de Salvan et se terminera le samedi 26 octobre par le repas de midi.

Tenue : training ou collants chauds, pantoufles de gymnastique légères, tapis mousse ou de bain, grandeur maximum 110 x 65 cm. Douches à disposition aux vestiaires de la salle de gymnastique.

Renseignements et inscription : Michèle-Aline Fischer, 2, av. Floréal - 1006 Lausanne, tél. : (021) 26 63 19. CCP : 10-123 85 et S. Ogay, Valmont 5, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 31 13.

Prochaine semaine de culture respiratoire à Salvan : du 6 avril au 12 avril 1975.

Echange de correspondance

Ayant la qualité de surveillant général dans un lycée mixte, je viens par la présente vous prier de me mettre en contact avec des éducateurs suisses et ce pour se connaître et échanger une correspondance se rapportant sur des sujets pédagogiques et éducatifs.

*Mohamed Daouas,
surveillant général,
Lycée de KET
TUNISIE.*

Centre international de formation européenne

LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

294^e Séminaire international d'études européennes organisé par le CIFE à l'intention des enseignants et universitaires.
Lieu : Bienne (canton de Berne, Suisse).
Dates : 30 octobre au 3 novembre 1974.
Thème : « LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ».
Langue de travail : Français.

Projet de programme

Mercredi 30 octobre

11 h. : Accueil des participants. 11 h. 45 : Vin d'honneur : réception des autorités suisses à l'hôtel où se déroulera le séminaire. 12 h. 30 : Déjeuner. 14 h. 30 à 16 h. : « L'Europe de l'éducation » 1. La réforme des systèmes d'enseignement. 16 h. 30 à 18 h. : « L'Europe de l'éducation » 2. La formation récurrente. 19 h. 30 : Dîner.

Jeudi 31 octobre

9 h. à 10 h. 30 : « L'idée de l'Europe dans l'histoire ». 11 h. à 12 h. 30 : « Les problèmes de formation en Europe aujourd'hui ». 12 h. 45 : Déjeuner. 15 h. à 16 h. 30 : « Industrie, technologie et environnement ». 17 h. à 18 h. 30 : « Les institutions européennes existantes ». 19 h. 30 : Dîner. 21 h. : Groupes d'étude.

Vendredi 1^{er} novembre

9 h. à 10 h. 30 : « La construction européenne » : l'état de l'union. 11 h. à 12 h. 30 : « La construction européenne » : la communauté et les pays tiers. 12 h. 45 : Déjeuner. Après-midi : Visite libre de Bienne. 19 h. 30 : Dîner. 21 h. : Groupes d'étude.

Samedi 2 novembre

9 h. à 10 h. 30 : **Fédération - Confédération.** 11 h. à 12 h. 30 : « Quelle Europe ? Quelle société ? ». 12 h. 45 : Déjeuner. 15 h. à 16 h. 30 : « L'harmonisation des diplômes ». 17 h. à 18 h. Groupes d'étude. 19 h. 30 : Dîner. 21 h. : Groupes d'étude.

Dimanche 3 novembre

9 h. à 10 h. 30 : Assemblée plénière des groupes d'étude. 11 h. à 12 h. : Conférence de clôture : « L'Europe dans le monde ». 12 h. 30 : Déjeuner de clôture.

Conditions de participation

Le CIFE organise un séminaire international à Bienne, dans le canton de Berne en Suisse, du 30 octobre au 3 novembre à l'intention des enseignants et des universitaires.

Nous voudrions attirer votre attention sur le programme qui nous l'espérons vous intéressera et nous donnera l'occasion de vous accueillir à Bienne.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en informer vos amis et

toutes personnes susceptibles d'être intéressées par les questions traitées pendant le stage. Toutes les conférences et discussions se dérouleront en langue française.

Le séjour pendant toute la durée du séminaire est gratuit. Un droit d'inscription de FF. 180.— est demandé. De son côté, le CIFE rembourse à chaque participant 50 % de ses frais de voyage, calculés sur la base d'un billet de chemin de fer 2^e classe, aller et retour, plafonnés à FF. 200.—.

Renseignements et inscriptions au CIFE - Services Stages - 4 bd Carabacel - F 06000 NICE - Tél. (93) 85 88 63.

Nom :

Prénom :

Profession :

Age :

Adresse :

Souhaite s'inscrire au séminaire de Bienne
oui ☐
non ☐

Demande à ce que le programme et les conditions de participation du séminaire de Bienne soient adressés à :

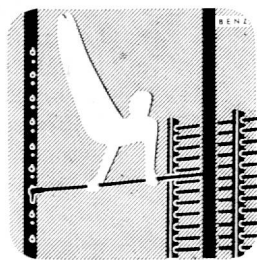
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



CITO
Toujours le duplicateur
qu'il vous faut !

Seul représentant direct : **Pierre EMERY, 1066 Epalinges/**
Lausanne. Tél. 32 64 02. Vente et service d'entretien photocopieuses, thermocopieuses, rétro-projecteurs.

L' **A**ppareil «Profax»
les **B**locs d'attributs...
les **C**ouleurs pour batik...
l'outil combiné **Z**yliss
Notre manuel scolaire «Schubiger» vous les présente.

53

Une rationalisation dont **ELMO** vous profitez.

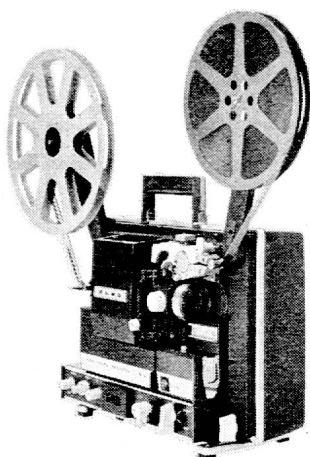
20%

de rabais «à l'emporter»
pour appareils audio-visuels

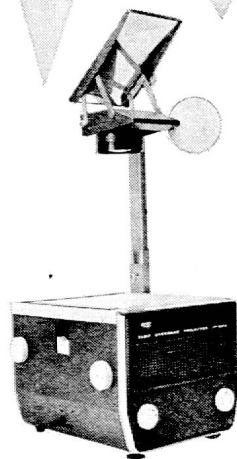
5% d'escompte au comptant!

Les appareils audio-visuels Elmo
à prix sensationnels. Nous n'avons
plus de représentants dans le secteur
audio-visuel. Les frais ainsi écono-
misés sont reportés en déduction
sur les prix!

Deux exemples
de notre assortiment:



Elmo-Filmatic 16-A
Projecteur 16 mm automatique pour films muets
et sonores magnétiques et optiques.
Projection au ralenti sans scintillement.



Elmo HP-300
le rétroprojecteur de
conception moderne.

Visitez notre exposition!

En plus des projecteurs sonores 16 mm
et des rétroprojecteurs, vous y trou-
verez de nombreux appareils spéciaux
intéressants pour l'enseignement
audio-visuel tels que projecteurs
sonores 8 mm, projecteurs de diapositives
en bande avec magnétophone à cassette,
projecteurs de diapositives multi-format, etc.

Faites-vous conseiller par des spécialistes compétents.

Expositions de vente en Suisse
occidentale et orientale, ainsi qu'à
Bâle. Veuillez demander la docu-
mentation désirée à Zurich – elle vous
sera envoyée par retour du courrier.

Bon pour documentation

Veuillez m'envoyer pour information
la documentation suivante:

- ☐ Projecteurs sonores 16 mm
- ☐ Rétroprojecteurs
- ☐ Projecteurs sonores 8 mm
- ☐ Projecteurs de diapositives et films en bande

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à Erno Photo SA
Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich

964-ER-74

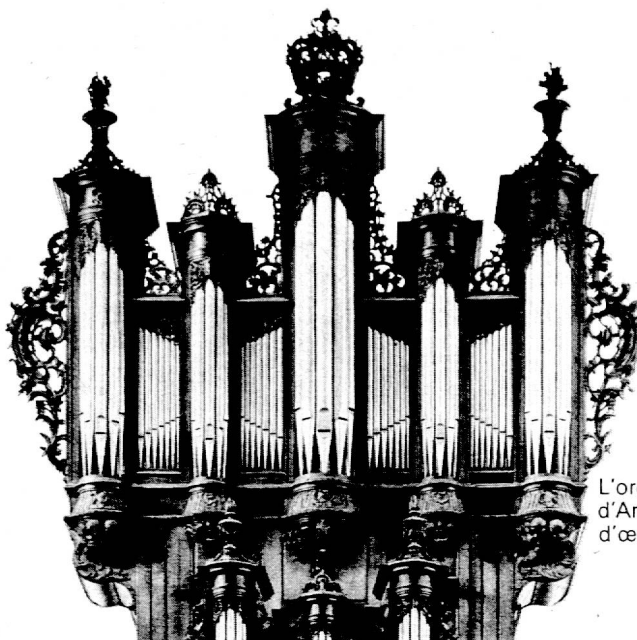


5

Erno Photo SA, Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich Tél. 01 289432



Sound
and Vision



L'orgue Silbermann
d'Arlesheim — un chef
d'œuvre d'autrefois.

Même le musicien en herbe



Un chef d'œuvre
contemporain:
le Philicorda
GM 760.

se voit vite gratifié des plus belles sonorités.

Il n'est pas nécessaire de faire ses premières gammes sur un orgue Silbermann pour avoir ensuite — avec un peu de chance et beaucoup de patience — le privilège de pouvoir jouer un jour sur cet instrument.

D'autant qu'il est bien plus facile d'apprendre sur un Philicorda.

Non pas que cet instrument moderne vous épargne tout effort, mais parce qu'il est plus à votre portée: le Philicorda est même si petit qu'il peut élire domicile dans n'importe quelle salle de cours. Et même trouver place dans le salon d'un petit trois-pièces.

Son envergure et sa séduction ne résident pas dans ses dimensions, mais bien dans la beauté de ses timbres. Et sa puissance sinus de 20 watts est de taille à flatter l'acoustique d'une petite église ou d'une salle de paroisse.

Quant à ses haut-parleurs, ils sont si beaux parleurs que vous jureriez être assis au clavier d'un orgue d'église. Ou d'un orgue de cinéma. Avec la complicité d'un pédalier «Mechels» à 27 touches, de deux claviers à 49 touches, des quatre possibilités de couplage des 16 registres, des effets spéciaux (écho, vibrato, etc.), des multiples réglages de volume... Tout cela, bien sûr, grâce aux ressources infinies de l'électronique Philips.

Apprendre à jouer sur un orgue Philicorda — cela en vaut la peine. Et c'est un vrai plaisir de savoir jouer quand on possède un pareil instrument.

- ☐ J'aimerais en savoir davantage sur les possibilités, les caractéristiques techniques, les dimensions exactes et le poids du Philicorda GM 760 avec pédalier à 27 touches «Vollpedal». Voulez-vous me faire parvenir une documentation détaillée.
- ☐ J'aimerais également des détails sur l'orgue Philicorda GM 760 avec pédalier à 13 touches, l'orgue Philicorda GM 758 et l'orgue Philicorda 754.

Nom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

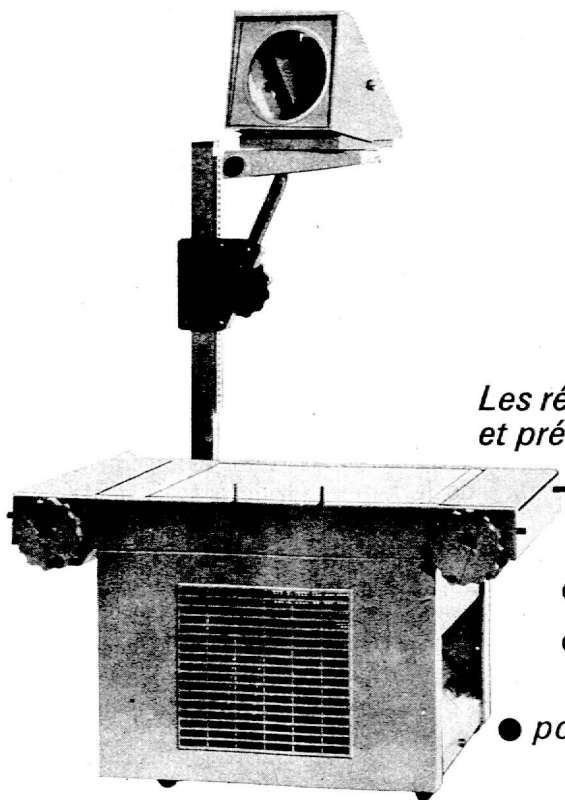
Veuillez adresser ce coupon
à Philips SA, dépt. RGTT,
Edenstrasse 20, 8027 Zurich.

PHILIPS

**Des cours plus intéressants
des instructions plus dynamiques • des présentations plus impressionnantes
des séminaires plus vivants • des conférences (de vente) plus efficaces
des réunions plus captivantes • et un auditoire toujours attentif**

Utilisez les

Rétroprojecteurs de Messerli



*Les rétroprojecteurs facilitent la tâche du conférencier
et présentent de nombreux avantages:*

- obscurcissement de la pièce superflu
- plus de navette entre le pupitre et le tableau noir
- l'exposé est mieux compréhensible
- possibilité de compléter les esquisses et les textes à la main pendant la conférence
- possibilité de préparer soi-même de bons transparents à l'aide de moyens simples

Le système AV de Messerli

Messerli présente son propre système de communication audio-visuelle qui comprend tous les détails de la préparation des transparents, la projection et l'amplification de la voix.

Et surtout: Messerli ne se contente pas de vendre des rétroprojecteurs, appareils et accessoires divers. Messerli vous enseigne (ainsi qu'à tous les intéressés), lors de ses séminaires, comment utiliser au mieux les rétroprojecteurs et comment faire soi-même, vite et bien, des transparents en noir-et-blanc ou en couleurs. (Nous avons déjà organisé environ 200 séminaires AV dans nos salles de conférence à Glattbrugg et à Genève, dans des écoles et dans les locaux de maisons de commerce. Vous pouvez également participer à un de nos prochains cours si ça vous intéresse).



Messerli

**les rétroprojecteurs fascinants
qui rendent les cours vivants**

A. Messerli SA Sägereistrasse 29
8152 Glattbrugg ZH Téléphone 01 810 30 40
Genève - Bâle - Berne - Grabs - Lugano

Distributeur pour le Valais: Audio-Visuel-St-Maurice, 20, Grand-Rue, 1890 St-Maurice, tél. (025) 3 75 76

Coupon

Je m'intéresse à votre système de communication audio-visuelle.

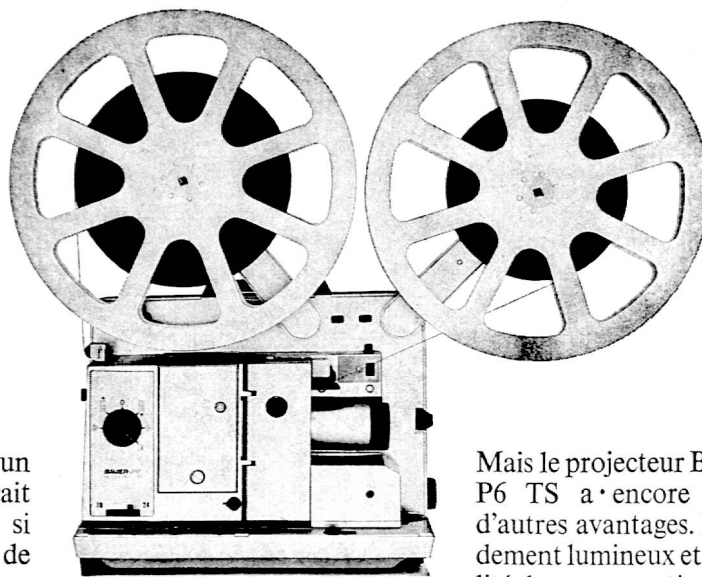
- ☐ Je désire une démonstration, sans engagement (prenez rendez-vous par téléphone)
- ☐ Envoyez-moi votre documentation de 50 pages sur le système Messerli AV
- ☐ Envoyez-moi votre programme de cours (séminaires AV)
- ☐ Envoyez-moi un exemplaire de votre journal «Messages»

Adresse: _____

Téléphone: _____

Prière de renvoyer ce coupon à
A. Messerli SA, 80, rue de Lausanne, 1202 Genève

Il est possible maintenant que le projecteur scolaire Bauer P6 TS s'arrête en plein film. Aussi souvent et aussi longtemps que vous désirez.



A notre avis un film instructif le serait souvent encore plus si vous pouviez l'arrêter de temps en temps. Pour mieux expliquer un détail important ou vous étendre sur un exposé graphique.

Malheureusement les images sont comme le temps: elles passent sans qu'on puisse les retenir. Et trop souvent elles vous imposent le silence là où la parole serait d'or.



Voilà pourquoi le projecteur de films 16 mm Bauer P6 TS est équipé maintenant d'un dispositif d'arrêt sur l'image pour l'analyse des prises de vues.

Son fonctionnement est extrêmement simple: pendant que passe le film, vous appuyez sur un interrupteur, et l'image projetée se transforme immédiatement en dia. A vous de l'expliquer à votre guise, en prenant tout votre temps. Et, quand tout le monde aura bien compris, vous remettrez le film en marche.

Mais le projecteur Bauer P6 TS a encore bien d'autres avantages. Rendement lumineux et qualité du son exceptionnels

même dans de grandes salles. Changement rapide de la lampe. Griffes à trois dents ménageant la pellicule et sautant tout simplement les perforations abîmées. Service d'une simplicité enfantine et bien entendu embobinage automatique.

Vous le voyez: le Bauer P6 TS a tout ce qu'on peut attendre d'un bon projecteur de films qui s'amuserait à passer des diapositives et le ferait en professionnel.

PROJECTEURS DE FILMS 16 mm BAUER P6 -

9 modèles différents. Pour films muets ou sonores. Avec ampli incorporé d'une puissance de sortie de 20 watts. Transistors au silicium. Distorsion harmonique de tout au plus 1%. Reproduction du son optique ou reproduction magnétique. Livrable avec étage pour enregistrement magnétique et diaphragme de truage. 2 cadences. Choix varié d'objectifs. Raccordement au compteur d'images. Possibilité de coupler un 2^e projecteur. Haut-parleur témoin incorporé. Haut-parleur externe de 35 watts dans le coffre avec rouleau pour câble.

Coupon: à envoyer à Robert Bosch S.A.,
Dépt photo-cinéma, 8021 Zurich

Le Bauer P6 TS avec dispositif d'arrêt sur l'image nous intéresse.

- ☐ Veuillez nous faire une démonstration.
☐ Veuillez nous envoyer votre documentation détaillée.

Nom: _____

Ecole/maison: _____

Adresse: _____

BAUER

Groupe BOSCH

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE
1820 Montreux 1

J.A.

KGT